

	Technicien de Maintenance des équipements logistiques automatisés	Le 17 août 2018
	<i>Direction des Constructions Et du Patrimoine</i>	
		Page : 1/2

	Nom	Fonction	Signature
REDACTEUR/VERIFICATEUR	Abdelaali GAIDI	Directeur des Constructions et du Patrimoine	
APPROBATEUR	Laëtitia JEHANNO	Directrice des Relations Humaines	

PRESENTATION DU POSTE

Fonction :
Assurer la maintenance du système d'acheminement du linge propre, des plateaux repas et des produits pharmaceutiques vers les unités de soins
Assurer la maintenance du système d'évacuation des déchets et du linge souillé.

Métier (précisez également le code métier) :
Mécanicien de maintenance – 20U50
Agent d'entretien qualifié

Liaisons hiérarchiques :
Directeur des Constructions et du Patrimoine
Ingénieur Environnement
Responsable de la maintenance des équipements logistiques automatisés

MISSIONS

Mission principale :

- Assurer une permanence technique
Assurer le maintien du service en cas de panne en mettant en œuvre tous les moyens à disposition
Transmettre à sa hiérarchie les dysfonctionnements.
- Réaliser des travaux de maintenance préventive et corrective
Entretien et dépannage des chariots,
Entretien et dépannage du système de convoyage,
Mettre à jour les plans et schémas électriques,
Participer à la gestion du stock des pièces détachées.
- Effectuer des tâches diverses :
Assurer l'accueil, l'encadrement et l'accompagnement pédagogique des personnes (agents, étudiants, stagiaires, etc.)
Veiller au bon état de propreté des différents systèmes et de leur environnement,
Participer à l'entretien des locaux techniques.



Technicien de Maintenance des équipements logistiques automatisés

Le 17 août 2018

Direction des Constructions
Et du Patrimoine

Page : 2/2

PARTICULARITE DU POSTE ET RISQUES PROFESSIONNELS LIES A L'ACTIVITE

Spécificités du poste :

Horaires postés :

- Poste de permanence technique semaine 1 P1 : 7h00-14h45 ou 13h15-21h00
Fréquence : environ une semaine sur 5
 - Poste de permanence technique semaine 2 P2 : 7h00-13h51 ou 14h09-21h00
Fréquence : environ une semaine sur 5
 - Poste de permanence technique week-end et jours fériés P3 : 7h00-13h45 et 17h45-21h00 dans la continuité d'un poste P2
Fréquence : environ une semaine sur 5
 - Poste de jour P5 : 8h00-12h00 13h00-16h45,
 - Poste de jour P6 : 8h00-12h00 14h00-17h45.
- Congés annuels en fonction des besoins du service.

PROFIL REQUIS

Formations – Qualifications (*Savoir*) :

- Formation « Maintenance industrielle ou électrotechnique » niveau CAP minimum, Baccalauréat professionnel,
- Habilitation électrique niveau BR obligatoire,
- Connaissances en automatisme industriel, électrotechnique, mécanique générale, pneumatique, hydraulique,
- Outils bureautiques et logiciels dédiés à la maintenance,
- Connaissances générales des normes, des règlements techniques et de sécurité.

Connaissances particulières (*Savoir-faire*) :

- Identifier et diagnostiquer un dysfonctionnement, une panne, le défaut d'un équipement, une anomalie d'un système spécifique à son domaine,
- Maintenir et dépanner un matériel, un équipement, une installation et un système relatif à son métier,
- Utiliser des matériels, des outils de dépannage, de réparation ou de maintenance, relatifs à son métier,
- Travailler en équipe.

Qualités professionnelles (*Savoir-être*) :

- Posséder une capacité d'analyse,
- Respecter la confidentialité,
- Avoir le sens de l'organisation.